

**Coordination Régionale des Organisations du Sud Est  
CROSE**



**Fonds d'Appui aux Initiatives de Scolarisation (FAIS)**

**Bulletin d'information # 4  
Septembre 2013**

L'année scolaire 2012-2013 a été très difficile avec des fonds insuffisants pour payer les professeurs des différentes écoles appuyées par CROSE. De plus les parents d'élèves ont très peu pu payer une participation pour l'écolage de leurs enfants.

Malgré cela, la communauté s'est mobilisée afin de permettre à leurs enfants d'aller à l'école et 750 élèves ont suivi les différents cours dispensés par les quatre écoles du réseau.

L'année scolaire 2013-2014 s'annonce à nouveau difficile avec une nouvelle année un report de la rentrée pour le début du mois d'octobre sans signe de changements.

Des nombreuses critiques se font entendre en Haïti, que ce soit au niveau du peu de transparence et de résultats du programme de scolarisation gratuite (voir article page 9 ) ou que ce soit au niveau du nouveau report de la rentrée scolaire, report qui ne change en rien la précarité des familles et des parents d'élèves et qui par contre diminue encore plus le nombre de jours de scolarité (voir article page 10 d'un enseignant d'une école privée de Port-au-Prince).

Malgré cette situation catastrophique de l'éducation en Haïti, les membres de CROSE ainsi que les communautés rurales appuyées continuent de se mobiliser afin de permettre à quelques enfants de recevoir l'éducation.

Encore, une fois merci aux différent-e-s ami-e-s d'Haïti, qui continuent de soutenir ce programme et qui ont permis pour l'année académique 2012-2013 à partir à ATM Cugnaux d'envoyer près de 10 850 euros en Haïti.

**Cécile Béruit  
Jacmel – Septembre 2013**

## Le programme de cantines scolaires

Ce programme est exécuté par CROSE et financé par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), ceci depuis 2008.

Jusqu'en 2012, il a couvert toutes les communes du Sud Est, mais pour l'année 2012-2013 a eu lieu uniquement sur six communes du département dont : Cotes de Fer, Bainet, La Vallée de Jacmel, Grand-Gosier, Thiotte et Anses-à-Pitre.

Ce programme est réalisé afin de limiter l'insécurité alimentaire dans le département du Sud est, grâce à la livraison de repas chauds durant toute l'année scolaire dans les écoles, ceci permettant d'augmenter le taux d'assiduité des élèves, de diminuer le taux d'abandon scolaire, et ainsi d'augmenter le taux de réussite.



Le repas distribué aux écoliers est composé de légumineuses, de sel iodé, d'huile végétal et de céréales.

Par cette action, CROSE a ainsi touché des écoles primaires et des élèves durant ces deux dernières années. Le nombre des bénéficiaires est inscrit dans le tableau ci dessous. Toutes les écoles appuyées par le Fonds d'Appui aux Initiatives de Scolarisation (FAIS) bénéficient de programmes de cantines scolaires.

Année	Nombre écoles touchées	Nombre élèves touchés
2012-2013	145 écoles publiques et non publiques	35 681
2011-2012	279 écoles publiques et non publiques	85 584

Ce programme a ainsi mis en place les activités suivantes :

- logistique : réception des denrées, entreposage dans un dépôt à Jacmel et livraison de la quantité dans chaque école chaque mois,
- le suivi des cantines par des agents de suivi, ces derniers surveillent le respect de la ration journalière, vérifie la quantité des repas fournis, surveille le respect des normes sanitaires, anime les réunions communautaires. Au niveau de chaque arrondissement, il existe une coordination des agents de suivi.



- réalisation de rencontres avec les comités de gestion, les directeurs d'écoles, les autorités départementales afin de veiller au bon fonctionnement des cantines, au respect des échéances...,

- des réunions de sensibilisation contre le cholera ont également été entreprises au profit des élèves des écoles.

Une fois les productions livrées, les écoles ont la responsabilité de stocker les denrées (quantité en fonction des besoins mensuels), de cuire les repas et de servir les élèves.

Chaque école a ainsi mis en place un comité de gestion accompagnant le directeur dans la planification et la préparation des repas. Une modeste contribution est demandée aux parents de chaque élève afin d'acheter les condiments, le combustible (souvent des branches de bois ramassées par les élèves), l'eau.

Il importe également de mentionner un contrat avec les laiteries Letagogo du Sud Est, qui produisent du lait stérilisé et fournissent certaines écoles avec du lait stérilisé deux fois par semaine. Les écoles suivantes sont appuyées par cette distribution additionnelle de lait : l'EFA de Meyer, l'Ecole Nationale de Breman, l'Ecole Congréganiste Ste Thérèse de Cayes-Jacmel, l'Ecole Nationale de Cap-Rouge et l'Ecole Nationale de Thiotte.

Les principales contraintes au programme des cantines scolaires sont :

- faibles contributions économiques des parents qui empêchent les directeurs d'école d'avoir des fonds nécessaires pour l'achat des combustibles, des condiments, et autres éléments importants à la préparation des repas.
- quelquefois les livraisons sont tardives ce qui occasionne des ruptures de stock et le non fonctionnement des cantines pendant quelques jours.

Jacques Joseph  
Responsable de programme pour CROSE  
Aout 2013

## Effectif des élèves ayant bénéficié l'appui des Fonds ATM Cugnaux

Nous reportons dans les tableaux suivants les enfants qui ont été à l'école au cours de l'année 2012-2013.

A noter que l'effectif pour l'année 2012-2013 est quasiment identique à celui de l'année 2012.

Pour les examens d'Etat (6<sup>ème</sup> Année et 9<sup>ème</sup> Année Fondamentale), les résultats sont les

	Ecoles	Localisation	Nom Directeur	Effectif		
				F	G	T
1.	Solidarité de Model	Section Communale Gaillard des Cayes-Jacmel	Jean Christo Pierre-Louis	23	24	47
2.	Union Progrès de Ravine Normande	Section Communale Ravine Normande des Cayes-Jacmel	Francky Bazile	40	80	120
3.	Communautaire CROSE de Michineau (1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> cycle)	Section Communale Michineau des Cayes-Jacmel	Marcel Milorme	211	229	440
4.	Communautaire CROSE de Michineau (3 <sup>e</sup> cycle)	Section Communale Michineau des Cayes-Jacmel	Montaine Noel	41	22	63
5.	Communautaire de Démontreuil	Section Communale Bas Cap-Rouge de Jacmel	Fritzner Maitre	61	79	140
<b>Total</b>				<b>316</b>	<b>434</b>	<b>750</b>

suivants :

Ecoles	Inscrits	Admis
Union/Progrès de Ravine Normande	43	43
Ville Neuve D'asq de Demontreuil	14	14
Solidarité de Model	9	9
Communautaire de Michineau (6 <sup>e</sup> AF)	26	20
Communautaire de Michineau (9 <sup>e</sup> AF)	29	23

## Bilan financier

### Fonds reçus et dépensés par CROSE

Date	Bénéficiaires	Description	Date virement France	Virement France Euros	Entrée Compte USD	Sortie Compte USD	Solde
06/12/13	KROS/Education	Dépôt à partir de ATM Cugnaux		3000	3600,00		3600,00
12/12/13	Ecole Union Progrès de Ravine Normande	Paieement arriérés salaires enseignant				1715,00	1885,00
12/12/13	Ecole Solidarité de Model	Paieement arriérés salaires				1915,00	-30,00
01/08/13	KROS/Education	Dépôt à partir de ATM Cugnaux	04/01/13	1300	1575,00		1 545,00
01/11/13	Ecole Michineau	Paieement arriérés salaires enseignant + transport				1441,00	104,00
19/02/2013	KROS/Education	Dépôt a partir de ATM Cugnaux	12/02/13	2600	3251,20		3 385,20
03/01/13	Ecoles Solidarité et Union Progrès	Paieement arriérés salaires enseignant				2650,00	735,20
28/03/2013	Ecole Michineau	session de rattrapage				350,00	385,20
19/04/2013	KROS/Education	Dépôt a partir de ATM Cugnaux	17/04/13	2200	2700,00		3 085,20
05/03/13	Ecole Démontreuil	Paieement arriérés salaires enseignant				1402,30	1 682,90
05/03/13	Ecole Michineau	Session de rattrapage/classe d'examens officiels (Transport/nourriture/document)				521,00	1 161,90
05/06/13	Ecole Michineau (3e cycle)	Avance/ arriérés salaires Directeur 3e cycle				300,00	861,90
20/5/2013	Ecole Michineau	Avance/ arriérés salaires 1 prof 2e cycle				300,00	561,90
14 /06/2013	Ecole Michineau	session de rattrapage				180,00	381,90
28/06/2013	KROS/Education	Dépôt à partir de ATM Cugnaux	26/06/13	1750	2120,00		2 501,90
07/09/13	Ecoles Solidarité et Union Progrès	Paieement arriérés salaires enseignant				1752,28	749,62
		<b>TOTAL</b>		<b>10850</b>	<b>13 246,20</b>	<b>12 526,58</b>	<b>749,62</b>

### **Nombre de mois payés**

Au total ce sont 12 mois de salaires d'enseignants qui ont été payés par le Fonds d'Appui aux Initiatives de Scolarisation.

<b>DATE</b>	<b>BENEFICIAIRES</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MOIS PAYES</b>
12/12/12	Union Progrès de Ravine Normande	Paiement arriérés salaires enseignant	mars-avril 2012
12/12/12	Ecole Solidarité de Model	Paiement arriérés salaires enseignant	mars-avril 2012
01/11/13	Ecole Michineau	Paiement arriérés salaires enseignant + transport	janvier 2012
03/01/13	Ecoles Solidarité et Union Progrès	Paiement arriérés salaires enseignant	mai 2012 (Solidarité) mai-juin 2012 (Union Progrès)
05/03/13	Ecole Démontreuil	Paiement arriérés salaires enseignant	janvier 2012
05/06/13	Ecole Michineau (3e cycle)	Avance/ arriérés salaires Directeur 3e cycle	mars 2013
20/5/2013	Ecole Michineau	Avance/ arriérés salaires 1 prof 2e cycle	février 2012
07/09/13	Ecoles Solidarité et Union Progrès	Paiement arriérés salaires enseignant	juin 2012 (Solidarité) octobre 2012 (Union Progrès)

**Nous reportons ci après le compte rendu rencontre ayant eu lieu avec les directeurs des écoles appuyés par le fonds. Ce compte rendu exprime bien les difficultés vécues par les différentes écoles mais également la volonté des directeurs d'écoles à continuer leur travail.**

**Date de la rencontre : 25 aout 2013**

**Membres présents**

Lesly CACISSE : secrétaire général de CROSE, responsable des questions sociales  
Directeurs des écoles appuyées  
Quelques parents

**Ordre du jour de la rencontre**

- La prochaine rentrée scolaire
- Le projet de Nationalisation des Ecoles communautaires

**La prochaine rentrée scolaire**

Le Ministère de l'Education Nationale a fixé la réouverture des classes au 2 septembre prochain. A moins d'un mois de cette date, comment se présente la réalité de chacune des écoles appuyée par CROSE.

- a) L'année 2012-2013 a été difficile pour **L'Ecole Communautaire de Michineau**. Tous les professeurs issus de la ville de Jacmel ne se présentent plus à leur poste depuis le mois de janvier. Les responsables locaux et CROSE ont fait de leur mieux pour remédier à ce problème et ont réussi à boucler tant bien que mal l'année académique. Pour la prochaine année, on compte faire appel aux ressources humaines qualifiées résidant dans la zone pour faire fonctionner l'établissement.
- b) Pour **Solidarité de Model**, mis à part des arriérés de salaires pour le personnel, le contrat de location de la petite maison logeant une partie de l'école est arrivé à terme depuis tantôt une année. La nouvelle année s'annonce déjà difficile. Cependant, on n'entend pas lâcher prise et on va s'arranger pour que les portes de l'école restent ouvertes. On va tenter de conscientiser les parents et les autres membres de la communauté afin d'obtenir leur contribution pouvant aider au fonctionnement de l'établissement.
- c) Les conditions sont loin d'être réunies pour penser à la réouverture des classes pour cette année pour **l'Ecole Union-Progrès de Ravine Normande**. Toutefois, personne n'approuvera la fermeture de l'institution pour quelque raison que ce soit. Alors, on envisage de rencontrer d'abord afin de les proposer aux parents une augmentation des frais appliqués ; ensuite, on va établir contact avec d'autres membres de la communauté vivant tant dans la zone qu'ailleurs pour soutenir le fonctionnement de l'Ecole.
- d) L'Ecole Communautaire Ville neuve d'Asq de Démon treuil a fait face elle

aussi à d'énormes difficultés pendant tout le long de l'année. Tout de même, l'école doit ouvrir à nouveau ses portes cette année. On compte mobiliser les membres de la communauté afin qu'elle s'approprie de l'école et supporte le fonctionnement de l'école à partir de cette année.

### **Le projet de Nationalisation des Ecoles communautaires**

Seules deux parmi les 4 écoles auraient fait parties des écoles à nationaliser : Michineau et Demontreuil. Les représentants de Michineau ne sont pas favorables à un tel projet. Ils comptent mobiliser les ressources disponibles pour maintenir le statut communautaire reconnu à l'établissement. Quant au directeur de l'Ecole de Demontreuil, il n'a pas à se prononcer ; intégrer ou non le programme de nationalisation de l'école doit – être une décision de CROSE

**Rédaction du compte rendu  
Lesly CACISSE**



**Réunion de parents d'élèves à Démonteruil**



## Réseau National des Droits Humains

*Situation Générale des Droits Humains dans le pays au cours de la deuxième année de présidence de Michel Joseph MARTELLY Rap/A13/No2  
18 juin 2013*

### **Scolarisation Gratuite et Obligatoire**

Le 1er octobre 2012, l'année scolaire a redémarré. Les autorités gouvernementales affirment avoir repoussé d'un mois la rentrée scolaire préalablement prévu au 3 septembre 2012, dans le but de rendre le **Programme Scolarisation Gratuite et Obligatoire** (PSUGO) accessible à tous.

La rentrée scolaire est ponctuée de distributions de sacs d'écoliers dans les écoles publiques, sur des places publiques, notamment à **Port-au-Prince**, à **Jacmel**, à **Port-de-Paix**.

Par ailleurs, le gouvernement MARTELLY / LAMOTHE affirme avoir, au cours de l'année académique, permis à *un million vingt et un mille cent quarante quatre* (1.021.144) enfants d'accéder à l'éducation gratuite. Il expose de grands panneaux publicitaires à travers les différentes rues du pays et affichent des chiffres relatifs au nombre d'enfants ayant bénéficié de ce programme. Cependant, dans ce nombre se retrouvent aussi, les élèves des lycées, les élèves des écoles nationales et des élèves de certains établissements privés bénéficiaires de ce programme.

Parallèlement, des scandales de détournement de fonds notamment à **Port-de-Paix**, sont observés. En effet, à **Port-de-Paix**, il est fait état de *deux millions deux cent mille* (2.200.000) gourdes détournées. Des scandales de détournements de fonds éclatent aussi dans les départements de l'Artibonite, de la Grand'Anse, de l'Ouest, etc. Au moins, *cinq* (5) individus sont arrêtés.

De plus, le vice-délégué de la circonscription de **Limbé**, Gaby SILENCIEUX, est accusé de faire pression sur des responsables d'écoles en vue de les forcer à lui verser un certain pourcentage sur la totalité de la somme reçue dans le cadre du **Programme de Scolarisation Gratuite et Obligatoire** (PSUGO).

Parallèlement, plusieurs élèves manifestent pour réclamer de meilleures conditions d'apprentissage, la présence des enseignants et l'expulsion des victimes du séisme du 12 janvier 2010 qui se sont réfugiés dans certains lycées. Des enseignants réclament aussi plusieurs mois d'arriérés de salaire.



**Monsieur Vanneur PIERRE**

**Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle**

Monsieur le Ministre,

Face aux reports successifs de la rentrée des classes, depuis les deux dernières années et cette année encore, étant donné que j'ai écrit à votre ministère officiellement pour solliciter l'autorisation d'ouvrir les portes du Collège Catts Pressoir le 9 septembre prochain, vu qu'aucune réponse ne nous a été adressée, je me trouve aujourd'hui dans l'obligation, avec beaucoup de respect, de vous écrire publiquement pour exprimer mes grandes inquiétudes quant à la survie des écoles haïtiennes.

Depuis 1985, suite aux grandes turbulences politiques, le ministère de l'Éducation nationale n'a pas arrêté de réduire le contenu des cours sous forme de « Programme allégé », ayant pour base le « Programme 1972 révisé » qui ne répondait déjà pas aux grands besoins de développement du pays. Les chapitres éliminés, temporairement, n'ont jamais été réintroduits dans le curriculum de l'enseignement secondaire. Paradoxalement, les pourcentages de candidats à réussir leurs examens n'arrêtent pas de décroître dangereusement. Déjà les signes du déclin de notre système éducatif.

Une analyse rationnelle des taux de réussite aux examens officiels de 2013 devrait donc interpeller tout citoyen, particulièrement les éducateurs responsables que nous sommes. En effet, 77,08% en 6<sup>e</sup> année, 75,68% en 9<sup>e</sup> année, 28,63% en classe de première et 63,04% pour la classe terminale indiquent, sans ambiguïté, que le système éducatif haïtien est malade. Il faut donc, en urgence, en rechercher les causes pour élaborer des solutions durables qui devraient lui permettre non seulement de répondre aux grands besoins de développement du pays, mais aussi de positionner Haïti au rang des grandes nations du monde.

Aujourd'hui, notre système éducatif fait face, pour la troisième année consécutive, à une réduction du nombre de jours de classe, alors que la tendance internationale est à la planification de l'année scolaire de 200 jours.

Je peux comprendre que le ministère de l'Éducation fait face à des difficultés économiques qui pourraient justifier de telles décisions, mais elles ne surgissent pas en une semaine avant la date officielle prônée et bien argumentée par votre ministère. Quelle image projetée à nos jeunes, à nos enfants... à la communauté internationale ?

Le matin du jour où le communiqué relatif au report officiel de la rentrée scolaire au 1<sup>er</sup> octobre allait être connu du public, le spot officiel du ministère de l'Éducation, encore sur les ondes, continuait de demander à toutes les directions de prendre des dispositions pour la rentrée du 2 septembre. En moins de 24 heures, un communiqué annule ce spot!!!

Monsieur le Ministre,

Vous n'ignorez pas que les enseignants représentent une catégorie de professionnels traités en parents pauvres ? Combien d'entre eux pourront recevoir leur salaire du mois

de septembre? Comment pourront-ils répondre à leurs obligations ? N'est-il pas évident que les jeunes refusent de choisir cette noble profession ! Quel est donc l'avenir de nos écoles haïtiennes? Quel impact ces reports consécutifs auront-ils sur les écoles haïtiennes de qualité ?

Quelle est la situation des écoles haïtiennes par rapport aux écoles étrangères et dites étrangères/internationales qui ont l'autorisation de fonctionner? Le ministère a-t-il mené une enquête sur le pourcentage d'enfants haïtiens qui fréquentent ces écoles étrangères et dites étrangères/internationales? J'invite les citoyens haïtiens à observer qui va à l'école aujourd'hui et qui, parallèlement, ne va pas à l'école - Pourquoi cette injustice faite aux enfants de la classe moyenne et aux plus démunis économiquement, pourtant dotés d'intelligence égale à celle de ceux qui ont le privilège d'aller à l'école aujourd'hui? Sont-ils condamnés à rester ignorants? Qui prendra la vraie relève de notre pays en agonie?

Le ministère de l'Éducation a-t-il le pourcentage d'écoles étrangères et dites étrangères/internationales établies en Haïti ? - Connaît-il le pourcentage d'Haïtiens, vivant en permanence en Haïti, qui fréquentent ces écoles ?

Le ministère de l'Éducation a-t-il une estimation du nombre de jeunes qui quittent le pays à cause, entre autres, du système éducatif défectueux? Quels en sont les impacts sur la stabilité des familles, sur l'économie du pays, sur la relève des valeurs dans le pays ?

« Ayiti ap vanse » et l'école haïtienne ? À chaque report de la rentrée scolaire, les écoles haïtiennes perdent au moins 12,5% du temps annuel d'apprentissage, tandis que dans tous les pays du monde, les jeunes, futurs responsables du développement durable de leur communauté, reçoivent une formation adéquate. Quelles seront les conséquences de ce cumul de perte sur les jeunes citoyens haïtiens pendant trois années consécutives ?

Nous assistons déjà, tristement, à la prolifération de techniciens, ouvriers, travailleurs étrangers sur les grands chantiers en Haïti. À titre d'exemple simple, qui pilotent les tracteurs et les camions utilisés dans la reconstruction des trottoirs de Pétiyon-Ville? Pas des ouvriers haïtiens! Quelles seront les conséquences, à moyen et à long terme de ces reports de la rentrée des classes sur la vie économique de nos futurs professionnels, nos cadres intermédiaires et nos ouvriers haïtiens qui tomberont au chômage de plus en plus pour cause d'insuffisance de qualification ? Le monde évolue ! La science et la haute technologie imprègnent notre vie quotidienne sans notre permission !

"Ayiti ap vanse"! Je le reconnais et sans flatterie, tout citoyen haïtien devrait en jouer sa partition! Mais, sans un système éducatif compétitif sur le marché international, ces progrès ne seront qu'éphémères et/ou ouvriront les portes de notre nation à une domination professionnelle et économique de l'autre. Nous risquons de perdre le contrôle du moteur de notre développement !

Cette problématique de notre devenir devrait interpellier tout citoyen responsable.

Quel contraste !

Pourquoi et comment le ministère de l'Éducation envisage-t-il de "sanctionner sévèrement" les directions d'école qui ont pris toutes les dispositions, selon le spot diffusé depuis la fin du mois de juin, pour rendre effective la rentrée du 2 septembre et qui veulent faire travailler les élèves? Cette attitude du ministère n'est-elle pas comparable à celle des parents qui punissent un enfant qui fait une bêtise? Est-ce une "bêtise" de donner le pain de l'éducation à des enfants, un droit garanti par la Déclaration universelle des droits de l'homme? L'Éducation, ne serait-elle plus la seule voie sûre pour le développement durable de tout pays ! Ou bien, la punition vise-t-elle à marquer l'autorité de fait du ministère que personne ne peut contester d'ailleurs? Cette « menace de sanctions » vise-t-elle à marteler un "autoritarisme" du ministère de l'Éducation, attitude diamétralement opposée au dialogue qui est la piste la plus sûre pour la réussite en éducation?

Les sanctions contre des directeurs d'école qui ouvriraient leurs portes pour faire travailler des enfants, respectant ainsi leurs droits ne s'opposeraient-elles pas aux efforts visant l'atteinte des « Objectifs du millénaire pour le développement durable » ? Quelle image projetée ?

Monsieur le Ministre,

Je me permets de suggérer au ministère de nourrir des relations harmonieuses, non conflictuelles avec le secteur privé de l'éducation, tout en maintenant les exigences de qualité de ce secteur qui offre d'ailleurs un service public en accompagnant le ministère de l'Éducation.

Voyant toujours l'échec comme une marche de l'escalier du succès, face au report de la rentrée des classes de 2012 et vu nos responsabilités par rapport aux élèves qui nous sont confiés, nous avons élaboré des stratégies qui ont évité que les élèves du Collège Catts Pressoir ne soient pénalisés. Cependant, Monsieur le Ministre, je me permets de vous signaler que nos nombreux succès de l'année 2012-2013, dont le taux de réussite de 100% à tous les niveaux des examens officiels 2013, ont provoqué le surmenage des enfants, l'augmentation considérable des dépenses consenties par le collège et par les parents, dépassant toutes les prévisions. Devrons-nous continuer de nous battre pour faire respecter le droit à une éducation de qualité, qui est un droit fondamental des enfants et de tout le monde d'ailleurs ? (Art. 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Avec beaucoup de sagesse, je me permets de vous suggérer, publiquement, de créer cette flexibilité selon laquelle la réouverture des classes pourrait se faire entre le 9 septembre et le premier octobre. Cette dernière serait la date limite, tout en exigeant de toutes les écoles le respect d'au moins 190 jours de classe "se rapprochant de la moyenne internationale" comme le prônait, si justement, le spot du ministère de l'Éducation.

Espérant que mes inquiétudes retiendront votre attention, je vous prie, Monsieur le Ministre, de recevoir mes respectueuses salutations.

Guy Etienne

